

DECLARATION DE PIEGEAGE

Du 01.07.2014 au 30 Juin 2015

Je soussigné (nom, prénom)..... Jean-Paul BERNARD
Domaine des Bois de Montlobre
Adresse : 1737, Route de Bel Air
34570 VAILHAUQUES
Code postal : Ville : Tél. : 06 60 75 43 87
jeanpaul.bernard34@gmail.com

Titulaire de droit de destruction*,
Qualité du titulaire du droit de destruction : propriétaire *, possesseur *, fermier *.
 Piégeur

Déclare : Piéger * Faire piéger *
les espèces figurant sur la liste départementale des espèces classées nuisibles et conformément
à la réglementation sur le piégeage en vigueur.

Les pièges seront tendus sur la commune de : VAILHAUQUES

Les pièges seront identifiés par le numéro d'agrément : 34 S 2675

Par M. (nom, prénom) BEAL Jean Marie

Demeurant à 23 Rue des Pivoines Montpellier 34070

Piégeur agréé sous le N° d'agrément : 34 S 2675

Et seront surveillés par M. (nom, prénom)

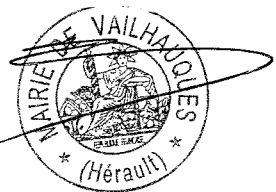
Demeurant à

Fait à : Vailhaucq le 04/05/2014

Signature du déclarant :



Tampon de la mairie :



Le Maire de la commune où est pratiqué le piégeage appose le tampon de la mairie sur cette déclaration.
Il en remet un exemplaire au déclarant.
Il en conserve un exemplaire pour publication à l'emplacement réservé aux affichages officiels.
Cette déclaration ne s'applique pas en cas de piégeage à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et, d'une façon générale, aux enclos attenants à l'habitation visés au I de l'article L. 424-3 du code de l'environnement.

* Cochez la case correspondante